



Guide de réouverture Coworking

Ces informations seront mises à jour si nécessaire
et complétées par des affichages .



Dans une logique de déconfinement progressif, nous vous partageons les nouvelles mesures qui s'imposent à nous dans le cadre de notre réouverture.

Elles reposent sur les mesures contenues dans le protocole national de déconfinement édité par le ministère du travail.

Contact responsable Covid :

Mary Batillot,
Gérante Tolmao
06.29.72.32.16
mary.batillot@tolmao.fr

Pour rappel, après le 11 mai, **le télétravail à domicile doit rester la règle quand il est encore possible.** Il appartient à chaque utilisateur de considérer sa nécessité de venir travailler ou louer une salle en espace de coworking.

Chez Tolmao, l'espace disponible et la limitation du nombre d'utilisateurs permettront une distanciation permanente, que ce soit aux postes de travail ou lors des déplacements au sein des locaux. **Nous en appelons à la responsabilité de chacun pour respecter la distanciation physique lors des déplacements et à vos postes de travail :**

- distance physique d'au moins 1.5 mètre entre chaque personne
- pas de poignées de mains, ni d'accolade, ni d'embrassade pour se saluer...



Même si vous êtes contents de vous retrouver, on continue les bisous de loin !

Le nombre d'utilisateurs sera calculé en fonction de la disposition et de l'utilisation des lieux :

- Entrée :

- o espace de circulation et d'attente
- o attente : 1 seule personne
- o circulation : éviter les croisements rapprochés et les regroupements

- Openspace :

- o 3 personnes au maximum (pour une 4ème personne éventuelle, l'espace serait réaménagé)
- o l'activité de coworking en openspace sera réservée à des utilisateurs réguliers
- o choisir un bureau personnel et le conserver de manière pérenne
- o se placer les uns et les autres à des distances suffisantes pour respecter au plus large la distanciation sociale
- o retirer / ranger le matériel non nécessaire à l'activité sur les bureaux pour faciliter le nettoyage (utiliser les casiers personnels)
- o les utilisateurs seront temporairement autorisés à prendre leurs repas à leur bureau en nettoyant/désinfectant après
- o il sera demandé aux utilisateurs de nettoyer leur poste de travail régulièrement (lingettes désinfectantes à disposition)

- Cuisine :

- o 1 seule personne au maximum
- o voir les consignes spécifiques à ce lieu dans la rubrique dédiée ci-dessous

- La Petite salle :

- o 2 personnes au maximum, installées en bout de table pour respecter la distanciation
- o limiter les utilisations ponctuelles ; sinon désinfecter après son passage

- La Grande salle :

- o se référer au guide dédié à l'activité location de salle / formation

La cuisine, un endroit particulier...



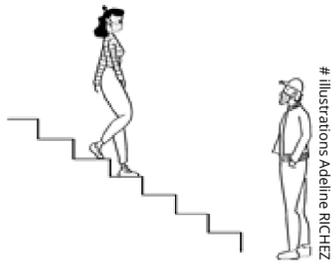
L'accès à la cuisine sera limité aux utilisateurs de l'openspace, au strict nécessaire et à 1 personne. Le repas peut être pris par les coworkers dans la cuisine ou à son poste de travail en nettoyant/désinfectant après. Au vu des obligations liées au protocole national de déconfinement et de la difficulté à respecter les règles de désinfection concernant la cuisine et ses équipements, nous allons limiter au maximum leur utilisation (pas de frigo, pas de cafetière). Nous vous conseillons :

- o de prévoir un repas froid dans une glacière personnelle
- o d'amener votre propre vaisselle
- o d'apporter vos thermos de boisson préparée ou d'eau chaude
- o nous mettrons à votre disposition des sticks de café / sachets de thé individuels.



Si toutefois vous étiez amené malgré tout à utiliser un équipement (ex.bouilloire ou micro-ondes), nous vous demandons de le désinfecter systématiquement après usage.

Les parties communes



Les parties communes sont nettoyées / désinfectées régulièrement ; pour autant nous vous recommandons :

- dans la mesure du possible de **ne rien toucher** (la porte d'accès au bâtiment reste ouverte en journée)
- de **respecter la distanciation sociale** ; éviter de se croiser ou s'écarter pour laisser le passage
- éventuellement de **porter un masque** pour les parties où la distanciation est moins aisée
- vous **laver les mains** après votre passage dans les parties communes

Et toujours...

Aérer régulièrement (toutes les 3 heures) les pièces fermées, pendant quinze minutes ou plus.

Nous nous chargeons de nettoyer les locaux très régulièrement en suivant les recommandations nationales ; nous demandons également aux utilisateurs de **limiter au maximum l'utilisation d'objets/matériels collectifs et de désinfecter régulièrement leur plan de travail ainsi que tous les objets manipulés et tous les points de contact : poignées, interrupteurs, photocopieur...**

Des lingettes désinfectantes seront mises à disposition.

Pensez aussi à désinfecter vos téléphones, claviers, écrans... !



Se laver les mains le plus régulièrement possible, utiliser un mouchoir pour manipuler le robinet et les placards.

Utiliser un **mouchoir jetable** pour se moucher, tousser, éternuer et le jeter aussitôt dans un point de collecte fermé (sous évier cuisine / sous évier kitchenette).

Le **port du masque** ne dispense pas du respect des mesures barrières, il est recommandé s'il y a un risque de rupture de la distanciation physique et/ou des locaux mal aérés, mal ventilés.

L'efficacité du masque est conditionnée par la bonne utilisation de celui-ci (mise en place, conditions et durée de port, retrait).

Le port des **gants** n'est pas recommandé : ils donnent un faux sentiment de protection et deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission.

Rester chez soi en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.) et contacter son médecin traitant (en cas de symptômes graves, appeler le 15)



La situation et les règles du protocole national de déconfinement nous obligent à mettre en œuvre des règles contraignantes ...

**Car ce qui compte le plus,
en attendant un retour à la vie "normale" 🙌
... c'est la santé de tous !**

Alors...



**#PrenezSoinDeVous
#PrenezSoinDesAutres**